Emplacement réservé	Surface	Destination	Bénéficiaire
N\1	877 m²	Création d'une zone de retournement et d'un déversoir d'orage.	Commune
N\2	422 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 2 m.	Commune
N\3	4 683 m²	Création d'un accès routier vers la zone artisanale.	Commune
N\4	739 m²	Création d'un aménagement de sécurité sur le carrefour.	Commune
N\5	1 076 m²	Création d'une zone de retournement et d'un déversoir d'orage.	Commune
N\6	3430 m²	Création d'un déversoir d'orage.	Commune
N\7	260 m²	Création d'un déversoir d'orage.	Commune
N\8	8 589 m²	Création d'un accès routier.	Commune
N\9	2 558 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m.	Commune
N\10	365 m²	Création d'un espace public.	Commune
N\11	1 583 m²	Extension du cimetière, création d'un parking et création d'un accès aux parcelles situées en arrière.	Commune
N\12	1 053 m²	Création d'un cheminement doux (piétons et cycles) : largeur 3 m.	Commune
N\13	124 m²	Création d'un déversoir d'orage.	Commune
N\14	670 m²	Création d'un déversoir d'orage.	Commune
N\15	724 m²	Création d'un déversoir d'orage.	Commune
N\16	838 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\17	589 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m.	Commune
N\18	1 861 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m.	Commune
N\19	318 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 4 m.	Commune
N\20	61 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m.	Commune
N\21	108 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\22	489 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\23	20 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 2 m.	Commune
N\24	485 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la circulation jusqu'au chemin agricole n\12: largeur 2 m.	Commune
N\25	1 030 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m.	Commune
N\26	291 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\27	23 m²	Sécurisation du carrefour.	Commune
N\28	31 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,5 m.	Commune
N\29	83 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,5 m.	Commune
N\30	207 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\31	620 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\32	365 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m.	Commune
N\33	107m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,5 m.	Commune
N\34	33 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,5 m.	Commune
N\35	556 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue.	Commune
N\36	56 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue.	Commune
N\37	23 m²	Sécurisation du carrefour.	Commune
N\38	45 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,5 m.	Commune
N\39	112 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour : 1,5 m.	Commune
N\40	189 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 3 m.	Commune
N\41	51 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour : 3 m.	Commune
N\42	144 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m.	Commune
N\43	180 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1 m.	Commune
N\44	419 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m.	Commune
N\45	761 m²	Elargissement de la voie afin de sécuriser la rue et création d'un fossé : largeur 3 m.	Commune
N\46	599 m²	Elargissement de l route : largeur 2 m.	Commune
N\47	313 m²	Création d'un cheminement doux : largeur 1,5 m.	Commune

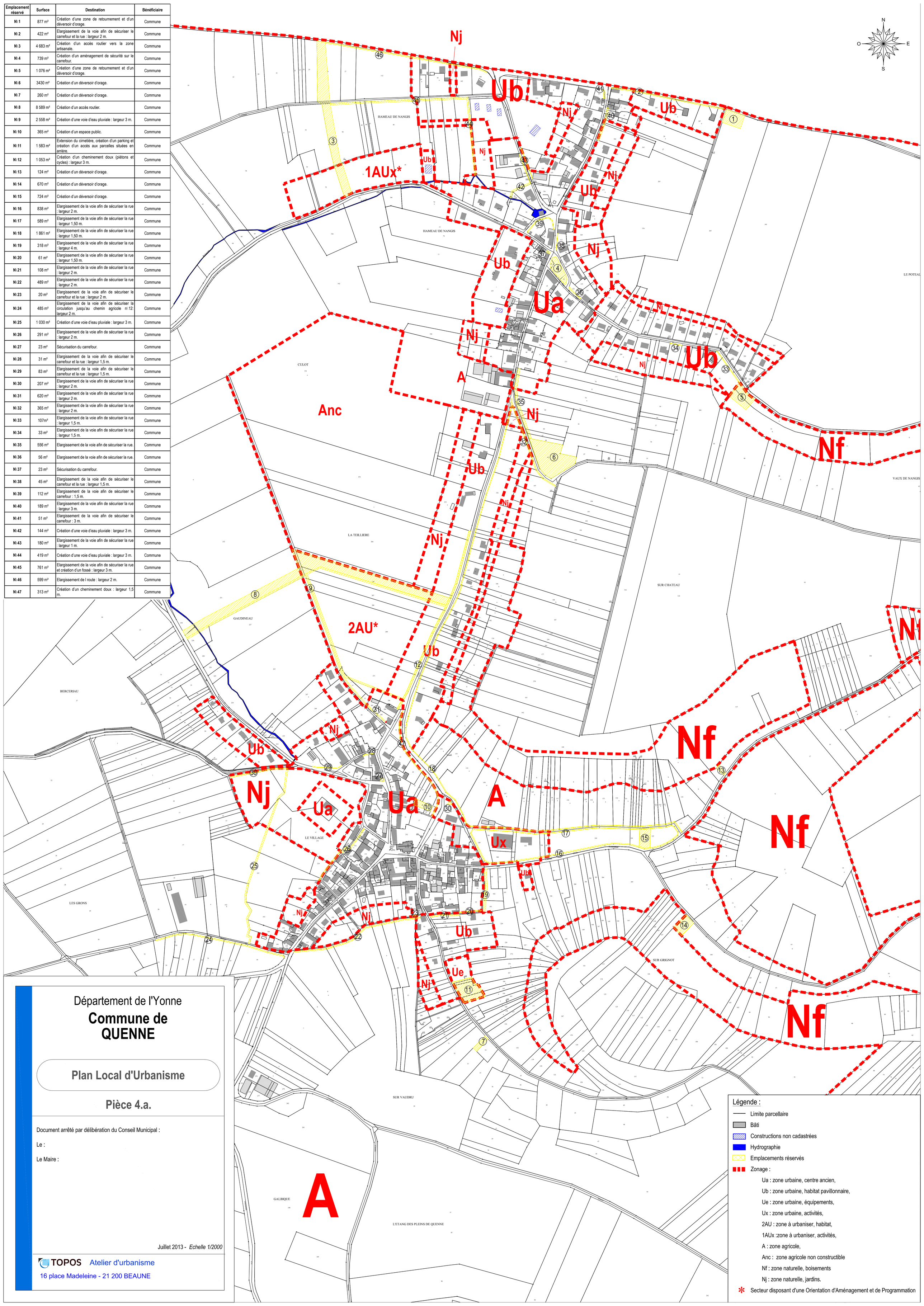

Département de l'Yonne

Commune de QUENNE

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 4.a.

Document arrêté par délibération du Conseil Municipal :

Le :

Le Maire :

Juillet 2013 - *Echelle 1/2000*

TOPOS Atelier d'urbanisme
16 place Madeleine - 21 200 BEAUNE

Légende :

- Limite parcellaire
- Bâti
- Constructions non cadastrées
- Hydrographie
- Emplacements réservés
- Zonage :
  - Ua : zone urbaine, centre ancien,
  - Ub : zone urbaine, habitat pavillonnaire,
  - Ue : zone urbaine, équipements,
  - Ux : zone urbaine, activités,
  - 2AU : zone à urbaniser, habitat,
  - 1AUx :zone à urbaniser, activités,
  - A : zone agricole,
  - Anc : zone agricole non constructible
  - Nf : zone naturelle, boisements
  - Nj : zone naturelle, jardins.
- * Secteur disposant d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation